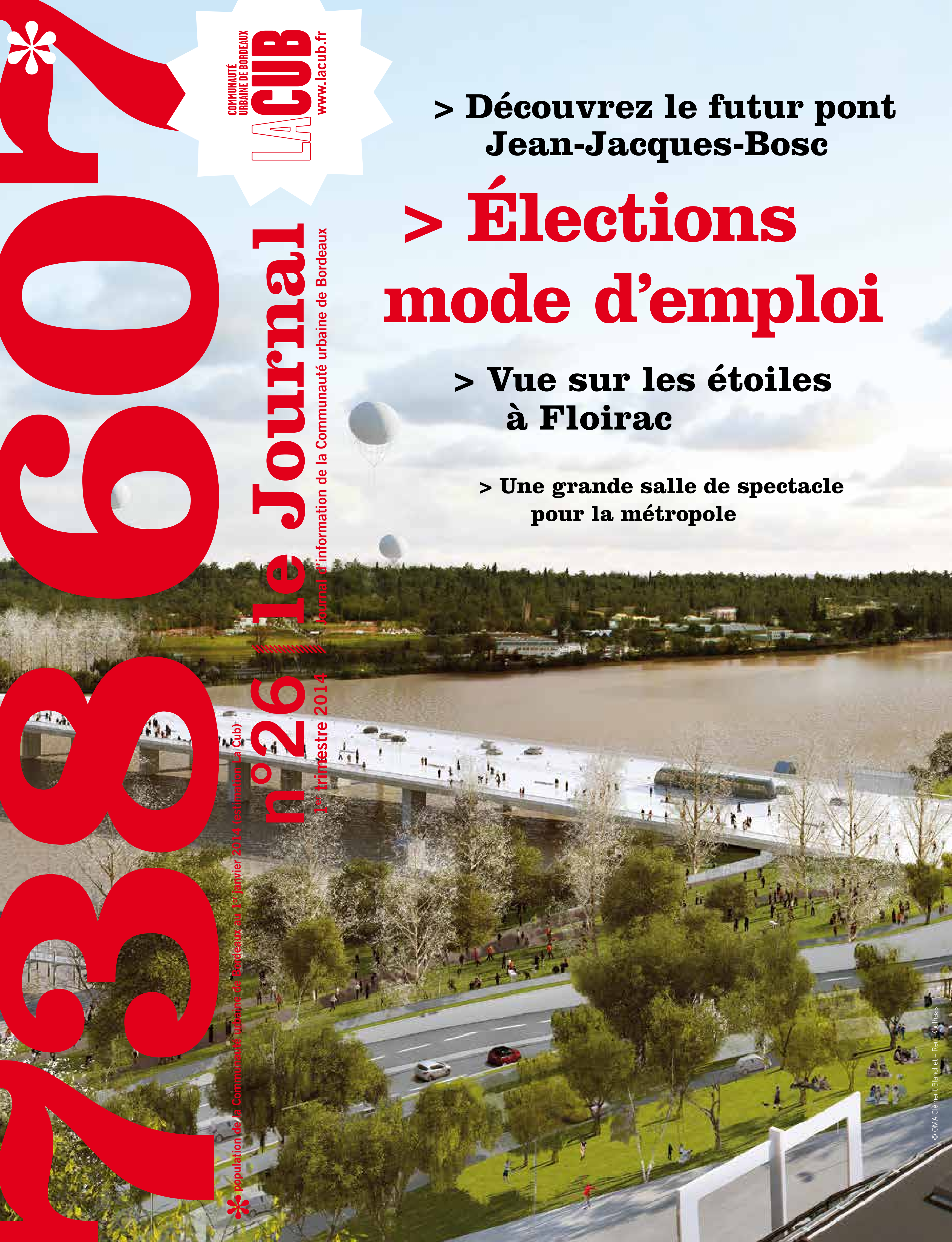


> Découvrez le futur pont Jean-Jacques-Bosc

> Élections mode d'emploi

> Vue sur les étoiles à Floirac

> Une grande salle de spectacle pour la métropole

© OMA Clément Blanchet – Rem Koolhaas



2014, naissance d'une démocratie métropolitaine

En ce début d'année, je tiens à vous adresser à toutes et tous, au nom de la Communauté urbaine de Bordeaux, de ses élus et de tous ses agents, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux. Au-delà de la tradition, la convivialité demeure une valeur simple et essentielle à cultiver. Elle n'est pas un vain mot pour nous qui gérons des services publics au quotidien pour l'ensemble des habitants de la métropole.

Le dossier de ce numéro est consacré aux changements que les prochaines élections municipales vont apporter à notre institution. Maison commune, gestionnaire de services essentiels comme l'eau ou les transports publics, La Cub reste pourtant une institution peu visible et peu reconnue. La faute avant tout à son fonctionnement démocratique, trop souvent technique et longtemps relégué au second plan des réformes. Pourtant, les communautés urbaines, créées pour certaines – comme celle de Bordeaux – depuis presque un demi-siècle, gèrent désormais des budgets considérables, supérieurs à ceux additionnés des communes qui les composent.

Comment expliquer que le citoyen ait aussi peu de prise directe sur les décisions à l'échelle intercommunale ? Ce paradoxe démocratique ne pouvait plus durer. Car les métropoles concentrent certes la population, mais aussi les fonctions urbaines, les centres de décision et les leviers de développement. Elles polarisent les enjeux et les problèmes des sociétés modernes.

Et dans un contexte de tension sur les finances publiques de l'État et des collectivités, elles seront demain non seulement un partenaire incontournable des projets des communes, mais aussi le rempart pour préserver leurs investissements.

C'est pour cela qu'un nouveau mode d'élection va entrer en vigueur à l'occasion des élections des 23 et 30 mars prochains. Même si elle mérite d'être approfondie, c'est une étape décisive vers la reconnaissance du fait métropolitain et du rôle central des intercommunalités comme architectes de la ville de demain, support des initiatives locales et acteurs de la solidarité territoriale.

2014 marque donc la naissance d'une nouvelle forme de démocratie à l'échelle métropolitaine.

Le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux
Député de la Gironde

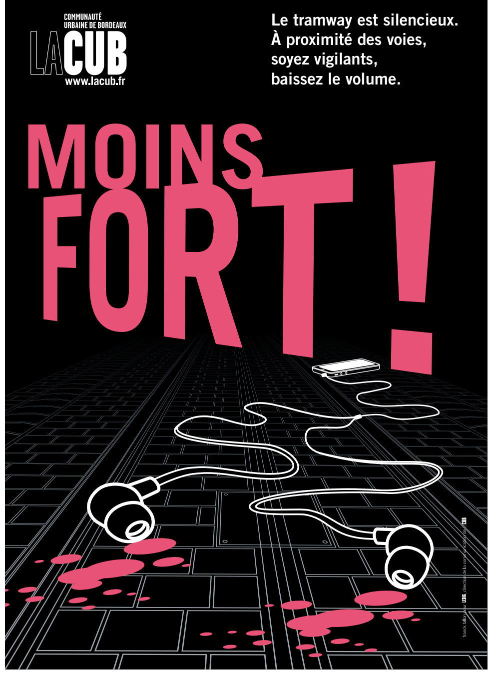
© Arthur Péquin


© Arthur Péquin

Tout droit jusqu'à Bacalan

Depuis le 3 décembre, la ligne B du tramway passe à nouveau par le pont des écluses des Bassins à flot et dessert le terminus Claveau toutes les 10 minutes.

Cela faisait trois ans qu'il était devenu impossible aux rames du tram B d'emprunter l'ouvrage mobile reliant les quais au quartier Bacalan. En cause, un défaut d'alignement des rails qui a finalement été résolu par un élargissement sur plusieurs millimètres de la gorge des rails. Pourquoi avoir attendu aussi longtemps pour réaliser cette opération? Les normes de sécurité en vigueur accordaient une tolérance de seulement 1 millimètre. Il a donc fallu solliciter l'intervention d'un expert judiciaire et une autorisation des services de l'État pour déroger à ces normes et permettre le meulage des rails sur plusieurs millimètres. Les usagers qui étaient obligés d'emprunter la passerelle fixe de secours retrouvent le chemin plus court et plus confortable de la ligne droite jusqu'à Bacalan.
www.tramway.lacub.fr



© La Cub

Attention danger !

La Cub a lancé, depuis décembre dernier, une nouvelle campagne de sensibilisation aux dangers du tramway. Détails…

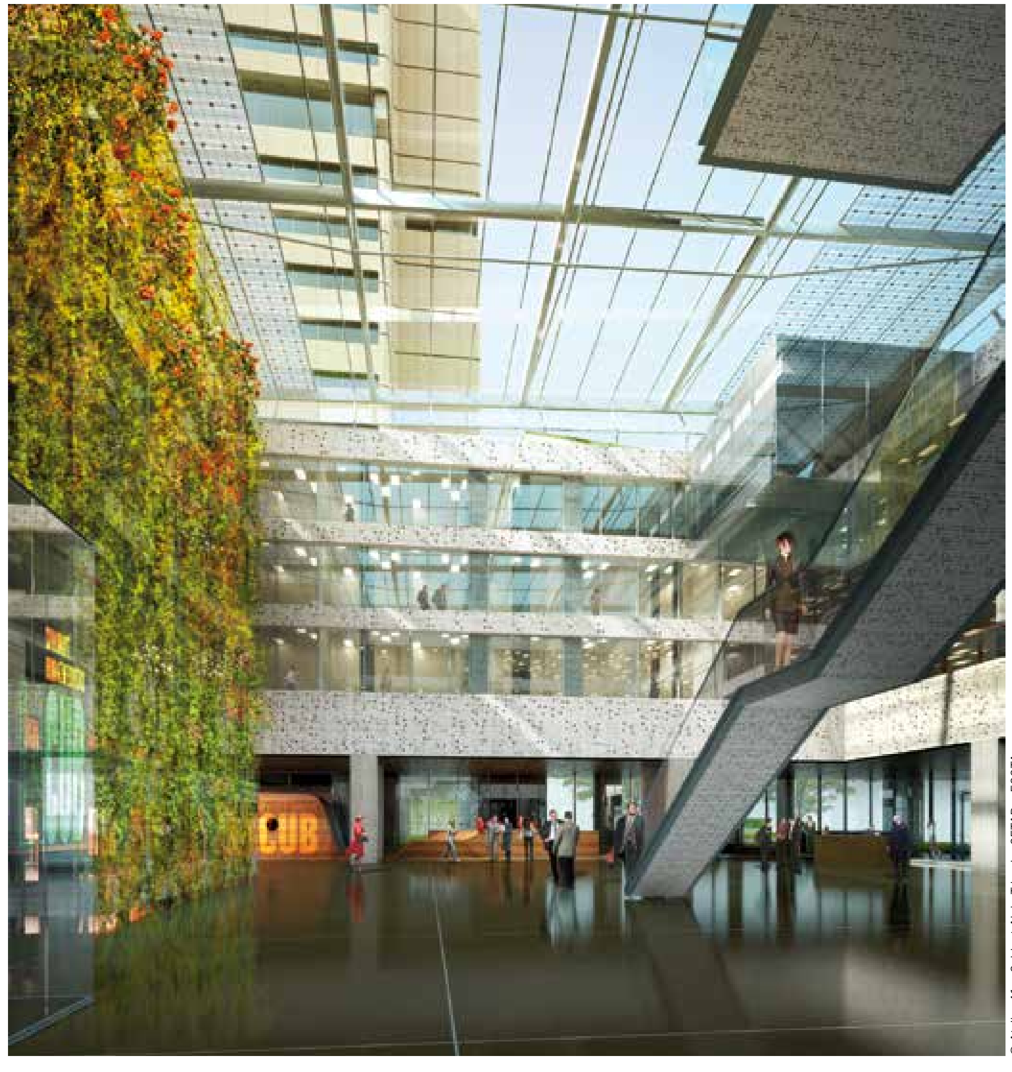
Faisant écho aux slogans « Trop tard ! » et « Trop près ! », de la première campagne choc autour des dangers du tramway, « Moins fort ! » et « Trop risqué ! » viennent compléter les consignes de prudence adressées aux habitants. Certains comportements aux abords du tramway ont été identifiés comme particulièrement risqués : faire du vélo sur les voies du tram par exemple, téléphoner ou porter des écouteurs. Il faut savoir que, contrairement à un bus ou une voiture, une rame de tramway qui développe une force de 50 tonnes, ne peut dévier de sa trajectoire et met 40 mètres à s'arrêter. L'angle mort (zone dans laquelle le cycliste est invisible pour le conducteur d'un camion, bus ou poids lourd) est également une cause forte d'accidentologie. Des affiches jalonnent le réseau du tramway, des cart'com sont distribuées dans les lieux festifs, musées, théâtres… Quatre spots cinéma sont également diffusés dans plusieurs salles de l'agglomération bordelaise afin de sensibiliser les usagers à ces dangers.
www.lacub.fr/actualite/prevention-tram


© Agence Rudy Ricciotti

Spectacles XXL

Un lauréat est pressenti pour la construction et l'exploitation de la future grande salle de spectacle à Floirac.

Le groupement Lagardère Unlimited / DV Construction / Rudy Ricciotti architecte / Bouygues Energie a été retenu par La Cub, parmi les trois candidats en lice, pour son projet de grande salle de spectacle. Situé dans la ZAC des Quais à Floirac, au débouché du futur pont Jean-Jacques-Bosc, ce nouvel équipement ouvrira ses portes en 2017. D'une capacité maximale de 10000 spectateurs, la salle a pour vocation d'accueillir de grands spectacles culturels, de variétés ou sportifs. Pour rappel, en juillet 2012, les élus de La Cub avaient décidé la réalisation d'une grande salle de spectacle puis en janvier 2013, l'appel à candidatures était lancé. Aujourd'hui, une phase de mise au point du marché est en cours avec le lauréat pressenti pour une signature du contrat programmée dans le courant du premier semestre 2014. Le coût de la participation de La Cub s'élève à 49,2 millions d'euros, pour un coût total de la salle de 62,7 millions d'euros.
www.lacub.fr/grande-salle-de-spectacle


© Atelier 41 – Cabinet Alain Triaud – CETAB – ECCTA

L'Hôtel de La Cub refait à neuf

Les bâtiments de la Communauté urbaine, à Mériadeck, ont été totalement restructurés et rénovés et présentent un nouveau visage pour l'accueil du public.

Après quatre années de chantier, l'Hôtel de La Cub est transfiguré. Menée par le groupement Atelier 41/Alain Triaud/CETAB Ingénierie/ECCTA Ingénierie, la restructuration du bâtiment laisse une large part à la lumière avec un hall surplombé d'une verrière et des coursives à l'étage. Ces travaux nécessaires, notamment pour des questions de sécurité incendie, de présence d'amiante, de chauffage et d'acoustique, ont été pensés dans un souci de simplicité, d'ouverture et de transparence. Le chauffage est principalement fourni par la récupération d'énergie des eaux usées de la ville avec en secours un système de géothermie. Ce qui, combiné avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur les terrasses, permet de diviser par deux les consommations énergétiques du bâtiment. Par ailleurs, plusieurs façades et toitures ont été végétalisées et des terrasses seront occupées par des arbres fruitiers, un potager et des ruches : le retour d'une nature « utile » en ville. En 1970, inspiré par les travaux de Le Corbusier, l'architecte Jean Willerval impose à Mériadeck des bâtiments en croix. Mériadeck fut l'emblème de la modernité à cette époque, presque un manifeste architectural. Inaugurée en 1979, la tour de 15 étages de La Cub était séparée des autres bâtiments communautaires annexes. L'ensemble est désormais réuni.

Infos pratiques

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h15 à 17h
Entrée rue Jean Fleuret ou esplanade Charles-de-Gaulle
Tramway ligne A – arrêt Palais de Justice ou Mériadeck, Bus lignes 4, 5, 6, 15, 16 et 56 (arrêt Palais de justice), VCub station Mériadeck ou Palais de justice.
Tél. : 05 56 99 84 84 www.lacub.fr


© La Cub

La ligne C va plus loin

Un nouveau tronçon du tramway sera mis en service le 1er février entre la station Les Aubiers et Berges du Lac à Bordeaux.

Après une phase d'essais en décembre, la ligne C du tramway desservira à partir du 1er février la nouvelle station Berges du Lac au cœur du récent éco quartier Ginko à Bordeaux. 600 mètres de rails viendront compléter cette ligne qui va actuellement de Bègles aux Aubiers. À terme ce seront 3,4 km de lignes supplémentaires, 4 nouvelles stations, un ouvrage de franchissement de la rocade et un centre de maintenance des rames qui finaliseront, en 2015, l'extension de la ligne C du réseau de transports en commun de La Cub.
www.tramway.lacub.fr

Quelques chiffres

En 2018, le réseau de tramway atteindra 77 km (soit + 33 km)
983 millions d'euros sont consacrés à la 3e phase du tramway de La Cub



© DR

Ligne D : top départ pour les travaux

Les travaux pour la future ligne D du tramway démarrent bientôt.

Après les diagnostics archéologiques réalisés par La Cub aux abords des places Marie-Brizard et Charles Gruet à Bordeaux et sur le site de Cantinolle à Eysines et au Haillan, les travaux préparatoires à la construction de la ligne D du tramway vont démarrer d'ici quelques semaines. Les sondages archéologiques ont permis de dater de la fin du XVII[e] ou du début du XVIII[e] l'ancêtre de la rue du Temps-Passé confirmant qu'on était avant cela en zone de campagne. Avant de procéder aux travaux de déplacements des réseaux de gaz, d'eau potable… Il est nécessaire de prévoir les aménagements pour les nouveaux itinéraires de bus dans le secteur de la rue Fondaudège. En effet, pour le bon déroulement du chantier, des déviations pour les quatre lignes de bus (lignes 5, 6, 29 et 56) seront prévues et ce, tout en garantissant la même fréquence de passage pour les usagers. Longue de 9,8 km, la ligne D du tramway reliera la place des Quinconces à Bordeaux au lieu-dit Cantinolle à Eysines en passant par Le Bouscat et Bruges. La mise en service est prévue fin 2017.
www.tramway.lacub.fr



Dispositif chèque eau

Parce que l'eau est un bien indispensable à la vie quotidienne, La Cub poursuit une politique sociale volontariste dans ce domaine.

Un dispositif d'aide au paiement de la facture ou des charges locatives liées à l'eau potable se met en place, pour une première année expérimentale, sur les 23 communes desservies par le service d'eau potable de La Cub. Sous l'intitulé « chèque eau de L'Eau de La Cub » ce dispositif, complémentaire des aides prodiguées par le Fonds Social de Solidarité, permet d'accorder une aide personnalisée aux ménages ou personnes qui éprouvent des difficultés à régler leur facture d'eau. Comment en bénéficier ? En se rapprochant de son interlocuteur social (Centre communal d'action sociale – CCAS, Maison départementale de la solidarité et de l'insertion – MDSI) pour déposer une demande d'accompagnement. L'éligibilité des dossiers sera prononcée sur des critères spécifiques (calcul du quotient familial notamment). Les personnes entrant dans les critères d'attribution du « chèque eau » recevront un courrier du CCAS les informant du montant de l'aide allouée. En parallèle, La Cub incite les usagers à maîtriser leur consommation d'eau, en rappelant quelques gestes simples du quotidien comme fermer le robinet d'eau pendant le brossage des dents ou installer une chasse d'eau à double poussoir…
www.leaudelacub.fr ou par téléphone au 0977 40 10 13 (appel non surtaxé)



© Matthieu Berroneau - Cistude Nature

Espèces de métropole

Participez au recensement de la faune et la flore mené par La Cub et contribuez à l'élaboration de l'Atlas de la biodiversité.

Hérisson d'Europe, huppe fasciée, lézard des murailles… Ces espèces présentes dans nos jardins ou rencontrées au hasard de promenades sont faciles à reconnaître. Souvent communes, elles constituent pourtant des marqueurs très précieux de notre environnement. Ainsi, l'arrivée de l'hirondelle rustique renseigne sur l'évolution du changement climatique. Le hérisson et le lézard, dont la présence peut paraître banale, sont en réalité des espèces souffrant de l'urbanisation. Quatre nouvelles espèces ont été ajoutées cette année à l'Atlas de la biodiversité : le pigeon ramier, la bergeronnette grise, le crapaud commun et l'écureuil roux. Dès le mois de mars prochain, découvrez ces espèces à protéger en participant aux sorties découvertes et contribuez à l'inventaire en repérant ces espèces et en partageant vos observations.
Retrouvez les informations et fiches descriptives des espèces : www.lacub.fr/atlas-participatif



© Apimi

Innovation et solidarité

Les associations engagées sur La Cub innovent en créant les conditions de la solidarité au quotidien. Zoom sur les « coups de cœur » de l'Économie sociale et solidaire.

L'Association pour l'innovation en matière d'intégration (APIMI) ouvre à Bordeaux en 2007 la crèche multi-accueil « Le jardin d'Hortense ». Objectif ? Intégrer un tiers d'enfants porteurs de handicap en milieu ordinaire. Face à la demande de nombreux professionnels de la petite enfance, l'APIMI étend ses activités et projette de créer un centre accompagnement ressources : formations pratiques autour du handicap, mise en commun des ressources (matériels et jeux adaptés), lieu de recherche pour des artistes… C'est ce projet qui a retenu l'attention du jury 2013 des Prix Coups de cœur de l'Économie sociale et solidaire (ESS) décernés par La Cub chaque année en novembre, à l'occasion du mois de l'ESS. Ont également été primées cette année, la SCIC *l'Airial*, basée à Artigues-près-Bordeaux, pour son projet d'insertion de cadres et de développement des petites entreprises, ainsi que l'association bordelaise *Les alternatives de Lilly* pour son projet de couches lavables. Les trois lauréats ont reçu chacun la somme de 5000 € (2000 € en numéraire et 3000 € sous forme de biens et services à retirer auprès des partenaires de l'opération).
www.entreprendreautrement.lacub.fr



© Mateleu Etcheverria

Opération d'intérêt métropolitain

La Cub a tenu sa 3[e] rencontre de la Coopérative métropolitaine. Objectif ? Lancer une première Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) à vocation économique.

Chefs d'entreprises, universitaires, élus, institutions, représentants de la culture ou de l'économie créative… se sont réunis à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac le 13 décembre dernier. Près de 120 personnes ont ainsi pris part aux débats autour du lancement d'une première Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) entre aéroport, universités et gare TGV. Une OIM, qu'est-ce que c'est ? Faisant référence à l'Opération d'Intérêt National « Bordeaux Euratlantique », les Opérations d'Intérêt Métropolitain sont des projets pensés à l'échelle de la métropole bordelaise. Ainsi structurés ils gagnent en cohérence et sont plus visibles au niveau national et international. Mais une OIM, pour quoi faire ? La montée en puissance des universités et de la recherche, la diversification de l'industrie aéronautique, l'excellence du 3[e] pôle hospitalier de France, la nouvelle économie numérique et tertiaire, témoignent d'une métropole bordelaise capable d'innover et de créer des emplois. Pourtant, elle reste aujourd'hui mal identifiée sur le plan économique et certainement en-deçà de son potentiel réel. Avec l'arrivée de la ligne à grande vitesse à Bordeaux en 2017, l'accessibilité de la métropole bordelaise va changer profondément. Il s'agit d'être au rendez-vous. C'est l'objectif du lancement par La Cub de cette première Opération d'Intérêt Métropolitain.
www.lacub.fr/cooperative-metropolitaine



© La Cub

BlueCub : en marche

Le service d'autopartage de véhicules électriques sur La Cub est opérationnel depuis le 9 janvier dernier. Mode d'emploi…

Emprunter une voiture près de chez soi et la déposer sur son lieu d'arrivée ? C'est le principe des BlueCub, véhicules électriques en libre service mis en place par le groupe Bolloré depuis janvier sur l'agglomération bordelaise. Comment ça marche ? Il suffit de se rendre dans l'un des six espaces d'abonnement muni d'un permis de conduire, d'une carte d'identité et d'une carte bancaire. La borne délivre alors un badge selon l'offre choisie (abonnement annuel, mensuel ou hebdomadaire). Rendez-vous ensuite à la borne de location de votre choix pour prendre possession du véhicule. Pour rappel, les véhicules sont 100 % électriques et peuvent atteindre jusqu'à 250 km d'autonomie. Aujourd'hui le service compte 40 stations installées sur Bordeaux, Cenon, Talence, Mérignac et Le Bouscat et 90 véhicules en service.
Toutes les informations et tarifs sur : www.bluecub.eu

DOSSIER

AUX URNES, CITOYENS !

LES ÉLUS DE LA CUB SERONT POUR LA PREMIÈRE FOIS, AU PRINTEMPS PROCHAIN, ÉLUS DIRECTEMENT PAR LES ÉLECTEURS EN MÊME TEMPS QUE LES CONSEILLERS MUNICIPAUX. DÉCRYPTAGE DE CE CHANGEMENT DANS L'EXERCICE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE.



Il était une fois le suffrage universel

Les prochaines élections municipales marqueront un nouveau pas vers la démocratie directe avec l'élection des élus de La Cub au suffrage universel par fléchage. Petite histoire d'un suffrage démocratique sur la voie duquel la France fut la première à s'engager.

L'histoire, qui simplifie quelquefois, a choisi d'inscrire la date du 2 mars 1848 sur l'acte de naissance officiel du suffrage universel. La France, ainsi, peut s'enorgueillir d'être l'inventrice mondiale de ce mode de représentation démocratique. À y regarder de plus près, pourtant, le suffrage universel date à la fois d'avant et d'après cette date officielle. « L'idée du suffrage universel, analyse Anaïs Theviot[1], politologue à Science Po Bordeaux, remonte en fait à plus loin. La Révolution avait posé le principe de l'égalité – un citoyen = une voix – mais cela n'avait pas abouti : la mise en place d'une monarchie constitutionnelle en 1791 avait vu le retour du suffrage censitaire[2]. » Ensuite, c'est un constant va-et-vient : en 1793, la première constitution républicaine parle de suffrage universel, mais il n'est pas appliqué. En 1795, la nouvelle constitution renoue avec le suffrage censitaire, celle de 1799 reparle de suffrage universel mais instaure un système factice. Le suffrage censitaire revient enfin avec la constitution de l'An X instaurant le consulat à vie de Bonaparte. Ce n'est qu'en 1848, suite aux journées révolutionnaires qui ont renversé le Roi, que l'élection de l'Assemblée constituante est proclamée au suffrage universel direct[3]. La volonté est clairement de calmer les ardeurs et de marquer une rupture avec l'Ancien Régime. Reste à savoir ce que l'on entend par « universel ». Si l'on en croit les dictionnaires, est « universel » ce qui s'applique à la totalité des êtres et des choses. On en est bien loin en 1848, quand sont exclus du vote les Français d'outremer, le clergé, les détenus, les militaires et… les femmes : soit une bonne moitié de la population française ! Reste à savoir aussi comment on traite le résultat du suffrage. « En 1848, resitue Anaïs Theviot, l'Assemblée constituante a été mise en place pour le Président de la République. Or Bonaparte élu est parvenu à exclure une partie de l'électorat et s'est proclamé empereur en 1851 : on a donné le droit de vote et on s'est retrouvé avec un empire ! »

Vers l'universalité du vote

La voie de la démocratie, on l'oublie parfois aujourd'hui, n'est pas un fleuve tranquille. En 1870, le rétablissement de la République a entraîné une réflexion sur la possibilité d'inclure les populations jusqu'alors exclues. Il a fallu trois quarts de siècle environ pour faire entrer dans « l'universalité » du vote, les femmes (1944), les militaires (1945) et les Français d'outremer (1946). Depuis le milieu du XXe siècle, le suffrage universel concerne plus d'élections et davantage d'électeurs. 1962 a vu l'instauration du suffrage universel direct pour l'élection du Président de la République. 1974 a ramené à 18 ans l'âge légal du droit de vote. En créant la citoyenneté européenne, 1992 et Maastricht ont étendu le droit de vote aux élections municipales aux citoyens originaires de l'Union Européenne. 1994, 1998, 2005 et 2007 ont progressivement élargi le suffrage aux détenus (sauf exceptions), aux personnes sans domicile fixe et aux personnes sous tutelle. La loi de 2010, enfin, a instauré le suffrage universel direct comme mode d'élection des conseillers communautaires[4]. Elle entrera en application pour la première fois au mois de mars 2014.

1. Anaïs Theviot prépare actuellement une thèse sur le militantisme en ligne *Militer sur le net* sous la direction d'Antoine Roger à l'institut des Sciences politiques de Bordeaux.

2. Suffrage censitaire : suffrage longtemps réservé aux seuls citoyens qui pouvaient payer un impôt spécial appelé cens.

3. C'est-à-dire que les députés étaient élus au suffrage universel direct.

4. Les élus communautaires sont les élus des Communautés d'agglomération, des Communautés urbaines et des Communautés de communes. Ils sont les représentants des structures intercommunales en France.

Pour aller plus loin

> Raymond Huard, *Le suffrage universel en France 1848- 1946*, Paris, Aubier, 1990

> Céline Braconnier, *Une autre sociologie du vote : les électeurs dans leurs contextes*, Paris, LGDJ, 2010

Comment sont élus les conseillers communautaires ?

Avant la réforme électorale de 2014, le bulletin de vote aux élections municipales ne présentait qu'une seule liste avec les candidats aux postes de conseillers municipaux. Chaque Conseil municipal désignait ensuite en interne ses représentants à La Cub : les conseillers communautaires. À partir du printemps 2014, le bulletin de vote présentera deux listes : les candidats conseillers municipaux et ceux désignés pour siéger à La Cub. L'électeur saura dès ce moment-là quels seront les représentants de sa commune au Conseil communautaire.

Nombre d'élus communautaires par commune

Le nombre de conseillers communautaires élus dépend du nombre d'habitants de chaque commune.

Ambès 1
Saint-Vincent-de-Paul 1
Saint-Louis-de-Montferrand 1
Parempuyre 1
Ambarès-et-Lagrave 2
Saint-Aubin de Médoc 1
Blanquefort 2
Le Taillan-Médoc 1
Bassens 1
Carbon-Blanc 1
Saint-Médard-en-Jalles 4
Eysines 2
Bruges 2
Le Haillan 1
Lormont 3
Le Bouscat 3
Artigues-près-Bordeaux 1
Cenon 3
Bordeaux 36
Martignas-sur-Jalle 1
Mérignac 10
Floirac 2
Bouliac 1
Talence 6
Pessac 8
Bègles 3
Gradignan 3
Villenave-d'Ornon 4

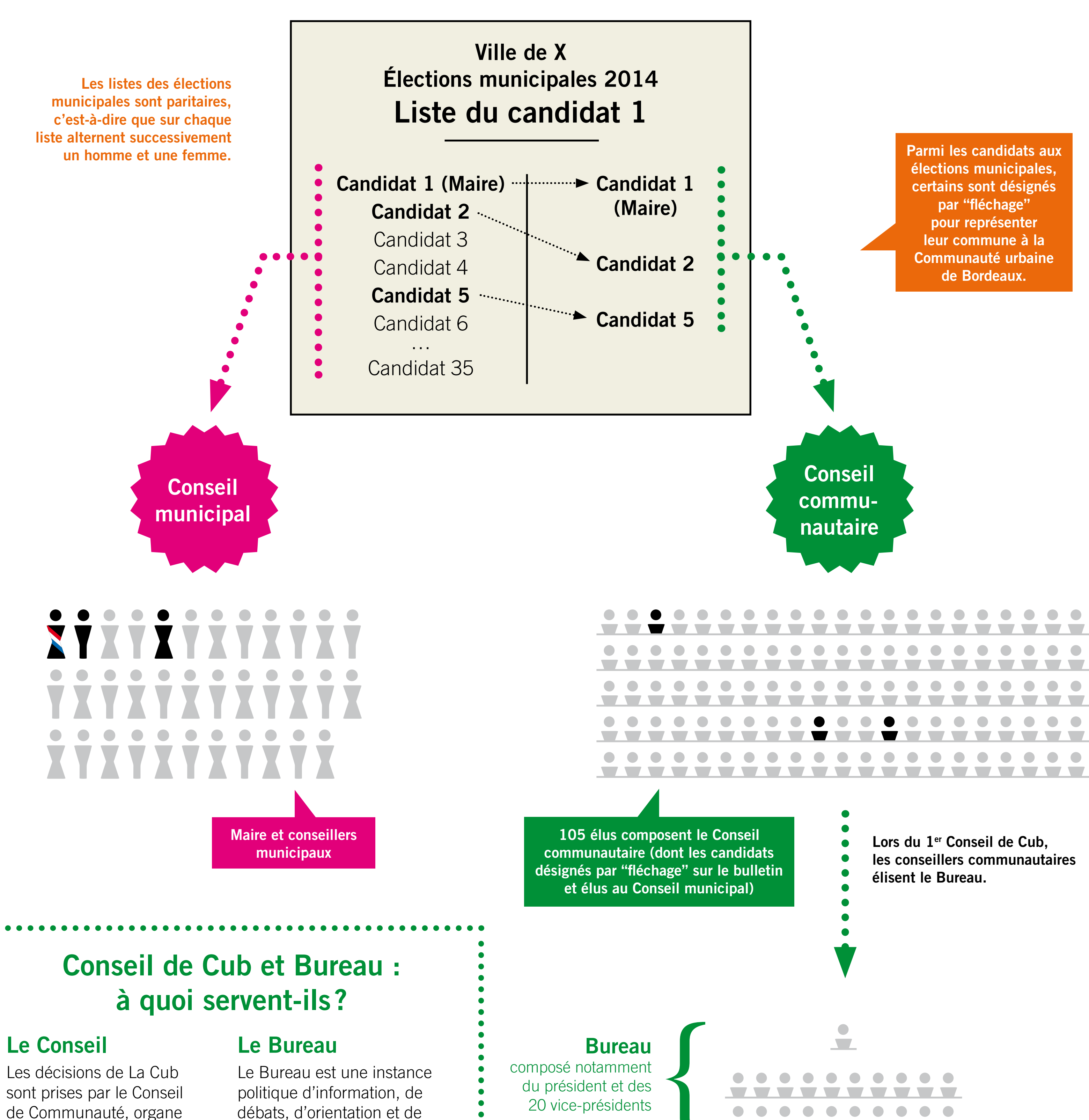
légende

- 36 : 242 945 habitants
- 10 : 67 136 habitants
- 8 : 58 977 habitants
- 6 : 41 971 habitants
- 4 : entre 28 000 et 29 000 habitants
- 3 : entre 20 000 et 25 000 habitants
- 2 : entre 13 000 et 20 000 habitants
- 1 : entre 1 000 et 10 000 habitants



Nouveau bulletin de vote : explications

Exemple d'un bulletin de vote aux élections municipales des 23 et 30 mars 2014 pour une commune de 25 000 habitants (soit 35 élus municipaux et 3 représentants à La Cub).



Conseil de Cub et Bureau : à quoi servent-ils ?

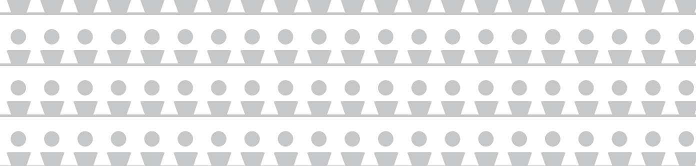
Le Conseil

Les décisions de La Cub sont prises par le Conseil de Communauté, organe délibérant qui réunit les conseillers représentant les 28 communes qui la composent.
Ce qui change : *on passe de 120 à 105 élus.*

Vous pouvez suivre en direct les séances du Conseil communautaire : www.lacub.fr

Le Bureau

Le Bureau est une instance politique d'information, de débats, d'orientation et de validation. Il est composé du président, des vice-présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres élus.
Les vice-présidents sont chargés d'une délégation sur des compétences spécifiques, comme les finances, les transports, les déchets…
Ce qui change : *on passe de 36 à 20 vice-présidents.*



DOSSIER

Secrets de scrutins

Derrière une terminologie souvent peu engageante, les modalités électorales reflètent un certain air du temps démocratique. Éclairages sur le « Suffrage universel direct par fléchage » adopté pour les prochaines élections communautaires…

En matière d'élections aussi des avancées sociales sont possibles. Cette année, c'est donc annoncé, le bulletin de vote aux élections municipales comportera deux listes : à la liste des candidats au Conseil municipal s'ajoutera celle des candidats au Conseil de Cub.
Évoquée depuis l'an 2000, cette modification du code électoral répond au souci de mieux asseoir la légitimité démocratique d'une structure de plus en plus importante dans le paysage politique français. Jusqu'à présent, on s'en souvient, il appartenait aux conseillers municipaux de désigner, aussitôt après leur élection, ceux d'entre eux qui représenteraient les communes à la Communauté urbaine.
Chaque commune connaissait le nombre de conseillers qu'elle pouvait désigner en fonction de critères essentiellement démographiques. Sur un total de 121 conseillers[1], cela variait par exemple de 1 conseiller unique pour Ambès ou Bouliac à 3 pour Floirac ou Eysines, 7 pour Talence, 10 pour Pessac, 11 pour Mérignac ou 41 pour Bordeaux. Une fois la désignation achevée, les conseillers communautaires se réunissaient pour élire parmi eux le président de l'intercommunalité et les vice-présidents.
Les nouvelles dispositions mettent en place une représentation qui reste démographique : le nombre de sièges à pourvoir découle d'un tableau arrêté par le législateur. Pour La Cub (qui appartient à la catégorie 700 000 à 1 000 000 habitants), cela correspond à 100 conseillers. La répartition des sièges à pourvoir entre les communes se fait « à la représentation proportionnelle et à la plus forte moyenne ». Comme auparavant, chaque commune doit avoir au minimum un délégué et aucune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges. Dans le cas précis de La Cub, cela portera à 105 le nombre total de conseillers communautaires.

1 bulletin, 2 listes

Reste à voir les sièges occupés. En adoptant le principe de l'élection au suffrage universel direct pour les intercommunalités, la loi du 16 décembre 2010 a aussi changé le mode de désignation. Les électeurs, désormais, éliront eux-mêmes les conseillers municipaux d'une part et les conseillers communautaires de l'autre. En pratique, les bulletins verront se côtoyer deux listes au lieu d'une. À gauche, les candidats au conseil municipal. À droite, les candidats au conseil de Cub. La liste des candidats conseillers communautaires comportera autant de noms que de sièges à pourvoir pour la commune. Un candidat supplémentaire sera inscrit dans le cas où la commune détient moins de cinq sièges. Pour les autres, la liste comportera deux candidats supplémentaires. L'élection des conseillers communautaires se fera, comme on l'a dit, au « suffrage universel direct par fléchage ». C'est à dire…
Un préalable, qui ne change pas, impose d'être conseiller municipal pour pouvoir être conseiller communautaire. Les noms figurant sur les deux listes doivent donc être identiques, et même, ils doivent être inscrits dans le même ordre pour le premier quart des deux listes. Ledit « fléchage » indique que chaque liste doit annoncer ceux de ses candidats qui siègeront au Conseil communautaire en cas de succès. Seuls auront le droit de siéger ceux des membres qui auront été fléchés. Toute modification du bulletin entrainera sa nullité : exit toute possibilité de panachage. La nouvelle loi en vigueur impose également le principe de parité : chaque liste devant faire alterner ses candidatures d'hommes et de femmes.
En cas de vacance de siège, le représentant est obligatoirement remplacé par un conseiller du même sexe.
Une fois élus, les 105 conseillers communautaires procèderont, comme il est de coutume, à l'élection du président de La Cub et à celle des vice-présidents : vice-présidents ramenés au nombre maximal de 20 par la nouvelle loi appliquée, contre 36 à ce jour. Vice-présidents et président, par ailleurs, ne sont plus élus au scrutin de liste mais au scrutin uninominal secret, à la majorité absolue.
Par cette mesure, le législateur acte une avancée : le changement du regard d'un électorat qui considère souvent encore trop les Communautés urbaines comme de nébuleuses technocraties.

1. Le nombre de conseillers communautaires est passé de 120 à 121 depuis l'entrée de Martignas-sur-Jalle dans La Cub le 1er juillet 2013.

La Cub a été (avec Lille, Lyon et Strasbourg) l'une des quatre premières communautés urbaines créées en France par la loi du 31 décembre 1966.

Depuis le ralliement récent de Martignas-sur-Jalle (1er juillet 2013), La Cub regroupe 28 communes. Elle est l'agglomération la plus étendue de France après Paris.

Les compétences de La Cub se sont élargies en 2012 à l'aménagement numérique du territoire, aux aires de grand passage, à l'archéologie préventive, aux réseaux de chaleur et de froid et au soutien et la promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole.

Avec plus de 730 000 habitants, La Cub est la 5e intercommunalité de France derrière Paris, Lyon, Lille et Marseille.

Depuis sa mise en place au 1er janvier 1968, La Cub a été présidée par Jacques Chaban-Delmas (1967-1977 et 1983-1995), Michel Sainte-Marie (1977-1983), Alain Juppé (1995-2004), Alain Rousset (2004-2007) et Vincent Feltesse (depuis 2007).

Demain, la métropole

À partir du 1er janvier 2015, La Cub deviendra une métropole, en tant qu'ensemble de plus de 400 000 habitants au sein d'une aire urbaine de plus de 650 000 habitants. Ce changement aura des implications notamment en terme de compétences puisque La Cub sera amenée à prendre en charge de nouveaux domaines : promotion du tourisme, soutien à l'enseignement supérieur et la recherche ou prévention des inondations… En 2020, les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct selon des modalités qui seront définies d'ici 2017.

Plus d'infos sur la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles :
www.assemblee-nationale.fr

Secrets de route

2 600 KM. 9 300 INTERVENTIONS PAR AN. 180 PERSONNES. LES ROUTES DE L'AGGLOMÉRATION BORDELAISE RECÈLENT BIEN DES SECRETS…

Noire, rouge ou verte… sont les couleurs qui guident nos pas dans la ville selon que l'on circule à vélo, à pied, en voiture ou en bus. Le bitume, ingrédient souvent utilisé dans la fabrication des routes peut revêtir différentes couleurs grâce à l'utilisation de pigments. Pistes cyclables et couloirs de bus arborent plutôt le rouge ou vert, tandis que les voies de circulation automobiles sont le plus souvent noires. La distinction permet de sécuriser les espaces de circulation pour chaque usager. Il arrive aussi parfois que certaines couleurs soient choisies pour une meilleure intégration dans le paysage urbain.

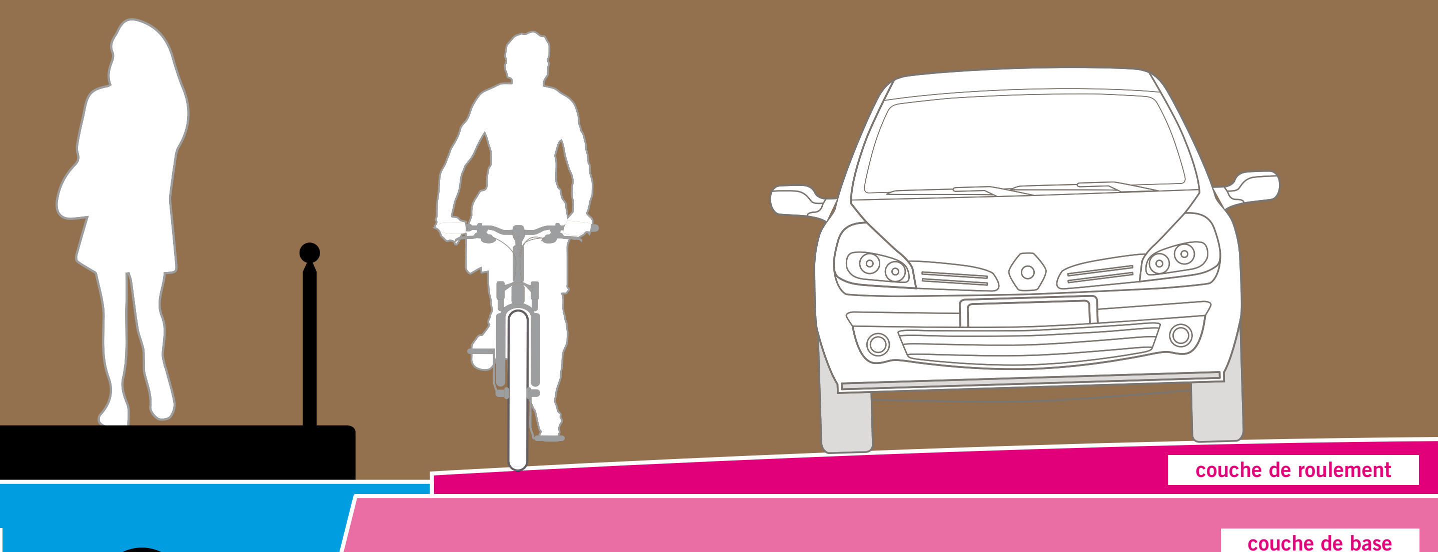
En quoi sont faites les routes ?

Fabriquées le plus souvent à partir d'un mélange de cailloux et de bitume nommé enrobé bitumineux, mais aussi en béton ou pavées, les routes sont d'épaisseurs variables pour répondre aux sollicitations du trafic.

La couche de roulement de la chaussée peut être constituée d'enrobés bitumineux spécifiques pour assurer notamment la sécurité et le confort : enrobés « anti-orniérants » qui permettent de supporter le trafic lourd sans déformation de la chaussée, enrobés à haute adhérence qui permettent de réduire les distances de freinage, enrobés drainants pour absorber l'eau de pluie, enrobés acoustiques plus silencieux…
Sans parler des qualités recyclables des enrobés bitumineux… Après leur durée de vie estimée entre 10 et 30 ans, ils peuvent être recyclés pour fabriquer de nouveaux enrobés bitumineux. Un nouveau mode de fabrication à basse température, très utilisé sur le territoire communautaire, permet également de faire baisser leur empreinte énergétique. Depuis quelques années, l'engagement de La Cub s'oriente vers l'utilisation d'autres matériaux constitutifs de la route plus écologiques tels que les graves recyclées, issues du béton de démolition, ou bien les graves issues de la valorisation des déchets d'incinération non dangereux (ordures ménagères).

Le bitume et l'antiquité

Le bitume est un matériau exploité depuis toujours :
> Les Égyptiens s'en servaient pour recouvrir les chaussées royales, colmater les canaux et les digues.
> En 1820, l'asphalte commence à servir de revêtement pour les trottoirs et les rues de Paris et de Londres.
> En 1824, c'est avec le bitume de Judée que Nicéphore Niepce réalise la première photographie de l'Histoire.
> Au XXe siècle, avec l'apparition de l'automobile, les chaussées sont revêtues de produits bitumineux pour éviter la poussière.



La route en 3 mots

Enrobé bitumineux : mélange de granulats (sables et graviers) et de bitume.

Couche de roulement : couche de surface d'une chaussée sur laquelle circulent les véhicules.

Liant : un liant routier est ce qui permet de coller les granulats entre eux et d'assurer une bonne imperméabilisation de la chaussée.

Une femme d'exception

ELLE AURAIT PU PARTIR À LA RETRAITE… APRÈS L'INCENDIE EN JUIN 2011 DE PRODEC MÉTAL, ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS LE REVÊTEMENT MÉTALLIQUE, GENEVIÈVE BENEZECH, 65 ANS, FINALISE PLUTÔT L'IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE USINE À BORDEAUX-AÉROPARC. PORTRAIT D'UNE ENTREPRENEUSE OPINIÂTRE.

© Anne Leroy

Prodec Métal

Créée à Bordeaux en 1972, Prodec Métal était spécialisé dans le revêtement métallique de pièces d'avion (aéronautique et décoration) avant de décrocher le marché du cuivrage ou de la fabrication des petits centimes d'euros. Après avoir brûlé en 2011, la société s'installera sur le site de l'Aéroparc de Mérignac en 2014. Afin d'accompagner ce projet de développement, La Cub a proposé d'accorder une subvention de 200 000 € lors du Conseil de communauté de janvier 2014.

Bien sûr, on pense au Phénix… À regarder l'histoire récente – et le futur qui se dessine – de la bientôt Mérignacaise Prodec Métal, impossible de ne pas songer au mythe de celui qui renaît plus fort de ses cendres. La mystérieuse magie des légendes, pourtant, n'est pas tant dans ce renouveau que dans l'infatigable détermination de la présidente de l'entreprise. « Le lundi matin après l'incendie, raconte Geneviève Benezech, quand les employés sont arrivés sur les lieux, certains n'étaient pas au courant. Beaucoup pleuraient. » Je me suis dit : « Ou je m'effondre et tout s'arrête, ou on repart. J'ai décidé de repartir. » C'est ainsi qu'au bord de l'âge possible de la retraite, l'entrepreneuse s'est lancé l'un de ses plus importants défis : faire de ce coup dur une force qui servirait la PME, et même, lui permettrait de passer de 50 à 75 salariés. Pari fou ? Pas tant que ça. La dirigeante a en tout cas convaincu tous les partenaires publics de la soutenir dans son projet. À force d'énergie, elle a pu rassembler les 5,2 M€ qui lui permettront d'ouvrir en 2014, sur l'Aéroparc de Mérignac, les 5 200 m^2 de nouveaux siège et ateliers de Prodec. Cette grande mutation de l'entreprise n'est pas, pour autant, la première. En 1997, Geneviève Benezech n'avait pas hésité à investir plus que son chiffre d'affaires annuel pour pouvoir répondre à l'appel d'offres européen pour le cuivrage des pièces de 2 cents et la fabrication entière des 1 et 5 cents d'euro. Entraînant l'explosion du chiffre d'affaires, le décrochage de ce marché avait marqué un vrai tournant dans la vie de la PME.

« la productivité d'une entreprise dépend du bien-être des salariés »

La diplômée en économie et en sociologie qu'elle est en profite, en passant, pour valider ses convictions : « Je suis persuadée que la productivité d'une entreprise dépend du bien-être des salariés. Je pense que j'ai l'âge de le prouver ! » affirme-t-elle. L'incendie de Prodec, ainsi, a entraîné une remise à plat totale de la structure. Partant du principe qu' « on ne fait bien que ce qu'on aime faire », elle a demandé à ses salariés de coucher noir sur blanc ce qui leur plaisait ou pas. Un plan de formation a été mis au point à partir de là, qui a été financé par la Région. « Je crois beaucoup aux actions collectives », commente-t-elle. Doté d'un pôle de Recherche et Développement, le Prodec Métal nouveau pourra élargir son activité de traitement de surface des pièces aéronautiques au blindage électromagnétique, tout en soignant ses clients de la sphère du luxe, tels que Vuitton ou Hermès. « C'est une jolie chose, la petite entreprise, confie la présidente. L'époque est difficile, mais elle est passionnante. Il va falloir s'adapter, mais j'ai une très grande confiance dans l'avenir de l'entreprise. »
www.prodec-metal.com

Vue sur les étoiles à Floirac



© Maitetxu Etcheverria

SOUS SES AIRS D'INCARNATION XIXe D'UNE ASTRONOMIE À LA JULES VERNE, L'OBSERVATOIRE DE BORDEAUX À FLOIRAC ABRITE LES RECHERCHES LES PLUS POINTUES.

Un bâtiment principal composé de trois pavillons reliés entre eux par des galeries, trois tours en pierre, circulaires, de différentes circonférences, dotées de coupoles mobiles et de radiotélescopes, des bureaux et salles d'étude, une bibliothèque… Installé sur les coteaux de Floirac en 1878, celui qu'on a longtemps appelé « L'Observatoire de Bordeaux » illustre assez magiquement l'astronomie qu'on étudiait au temps des contemporains de Jules Verne. Considérés comme remarquables, pas moins de neuf édifices sont inscrits depuis 2009 aux Monuments Historiques. Leurs seuls noms invitent au rêve : pavillon magnétique/tellurique, grand et petit-équatorial, équatorial-photo ou radiotélescope Würzburg…
Il ne faut pas, pour autant, se fier au charme un peu désuet du lieu : témoigner du passé est loin d'être la seule raison d'être d'un pôle scientifique toujours à la pointe. Désormais baptisée le LAB (Laboratoire d'Astrophysique de Bordeaux), l'unité de recherche dépendant à la fois de l'Université de Bordeaux et du CNRS encadre les recherches de quelque 70 personnes (chercheurs, étudiants, ingénieurs, personnels techniques et administratifs), participe aux plus grands projets internationaux et continue sans relâche, depuis 136 ans, de contribuer à la fascinante exploration des mystères de l'univers.
Pourquoi Floirac ? L'implantation de l'observatoire dans la périphérie bordelaise a résulté du croisement de petites et grandes conjonctures : d'un côté, le gouvernement de la IIIe République tirait les leçons de la défaite française à la guerre de 1870, pointait du doigt la supériorité des sciences et techniques allemandes, et instaurait un vaste plan de décentralisation visant à revitaliser l'enseignement universitaire ; de l'autre, à Paris, un astronome nommé Rayet, d'origine bordelaise, était renvoyé par son directeur, partait à Marseille et commençait à œuvrer pour la création d'un observatoire à Bordeaux. Les conditions étaient réunies pour voir bientôt émerger à 6 km de la capitale girondine, à 60 mètres au-dessus de la Garonne, les premiers bâtiments de l'Observatoire de Bordeaux.

Une implication internationale

Installés dès les années 1880, les trois premiers instruments (un « cercle méridien » et deux « lunettes équatoriales » conçus par Rayet lui-même) serviront à mesurer précisément l'heure, à déterminer la position d'étoiles-repères utiles aux observations de comètes et d'astéroïdes ; à mesurer les étoiles doubles ainsi que les comètes. Bientôt, un instrument astrophotographique complètera l'équipement, permettant de participer, pendant plus de 50 ans, au colossal projet « Carte du Ciel » visant à relever les coordonnées de plusieurs millions d'étoiles de la sphère céleste. Impliqué dans de multiples projets internationaux, le LAB apporte depuis lors sa pierre à l'édifice de l'astronomie mondiale : contributions techniques aux radiotélescopes de l'Institut de Radioastronomie Millimétrique (Iram) puis au plus grand radiotélescope du monde au Chili (Alma), développement du logiciel de bord du rover Curiosity de la Nasa déployé sur Mars en 2012, collaboration au satellite européen Hipparcos et tout récemment à mission Gaia dont le satellite lancé le 19 décembre dernier permettra de cartographier une partie de la galaxie en localisant pas moins d'un milliard d'étoiles.
D'ici à ce qu'on atteigne ce compte, les activités de recherche du LAB auront sûrement déménagé à Talence dans le bâtiment flambant neuf promis par le plan Campus de réhabilitation de l'Université de Bordeaux pour le premier semestre 2016.
Le site de l'Observatoire à Floirac, dont la sauvegarde est d'ores et déjà actée, connaîtra alors une nouvelle vocation guidée par trois axes essentiels : la pérennité de l'accès aux sciences, l'ouverture au grand public et la dimension artistique. L'Observatoire conservera un œil rivé sur les étoiles.

En savoir plus

L'Observatoire de Bordeaux propose différentes formules de visites.
Renseignements : 05 57 77 61 00
www.obs.u-bordeaux1.fr



© Maitetxu Etcheverria



© Maitetxu Etcheverria

le tram a 10 ans!

515 027 656 VOYAGES
ENREGISTRÉS SUR LE RÉSEAU DE TRAM EN 10 ANS

35 518 997 KILOMETRES
PARCOURUS EN 10 ANS

18,2 KM/H
VITESSE MOYENNE D'UNE RAME

74 RAMES

1 RAME = **4** BUS = **300** PERSONNES = **60** VOITURES



Le tramway est l'un des quatre maillons du réseau de transports en commun de La Cub avec le bus, le VCub et le BatCub. **www.tbc.com**

Am Stram Tram

Le vent s'était levé en début d'après-midi, presque chaud malgré la température proche de zéro. Il soufflait fort pendant que Nelly faisait le court trajet à pied de l'appartement qu'elle partageait avec Christophe à l'arrêt de tram. Elle marchait seule, contrairement à l'idée qu'elle s'était faite de ce dernier week-end avant Noël. Dans ses projections rêvées, ils étaient ensemble, Christophe et elle. Ils marchaient proche l'un de l'autre, admiraient les décorations dans les vitrines, les illuminations dans la rue, buvaient cette excitation toute particulière qui précédait le refus collectif de l'obscurité hivernale.
Elle avait lu quelque part que la fête de Noël puisait ses racines dans l'Empire romain. Une fête à la gloire du dieu Saturne, dieu des récoltes, pendant laquelle les classes sociales étaient abolies et tous partageaient de somptueux repas en commun et échangeaient des cadeaux. Une fête de lumière et de générosité, bien avant que les Chrétiens ne s'en emparent pour y coller la naissance hypothétique d'un certain Jésus de Nazareth. Elle avait envie de ça, de lumière et de générosité, de partage et d'égalité, alors que Christophe voulait promener son chien.
— Ne sois pas idiote, j'ai suffisamment peu d'occasions de pouvoir l'emmener en ville, je ne vais pas la laisser enfermée pendant que nous, on marche. C'est injuste.
Bien sûr, quelle stupidité de penser qu'il préférerait passer un après-midi de courses de Noël avec elle plutôt qu'avec son chien ingérable.
Nelly n'aimait pas ce chien. Le sentiment était sans doute réciproque. Le peu de fois où elle avait essayé d'obtenir un minimum d'obéissance de la part du chiot, Christophe avait défendu le chien. On ne demandait pas à un chien de quatre mois d'obéir à un ordre simple, apparemment. Résultat, le chien faisait ce qu'il voulait. Un an de cours de dressage avait plus ou moins permis de rectifier les erreurs des premiers mois, mais la chienne continuait de regarder Nelly avec un mélange de provocation et de satisfaction chaque fois qu'elle tentait de la faire descendre du canapé. Elles étaient rivales pour l'attention de Christophe, se dit Nelly en marchant seule vers l'arrêt de tram. Et la chienne semblait avoir emporté le conflit. Parce qu'il n'était pas non plus question d'emmener la chienne dans le tram.
— Tu n'imagines quand même pas que je vais lui mettre une muselière ? Elle ne comprendrait pas !
Et la chienne la regarda avec un sourire de victoire.
— Et on fait nos courses de Noël comment, dans ce cas ?
Christophe avait réfléchi. Il n'aimait pas faire les courses de Noël. Il n'aimait pas faire des cadeaux. Cette année, cependant, Nelly avait prévenu dès le mois de novembre : je ne ferai pas tes achats pour toi. Soit tu commandes par Internet, soit on les fait ensemble le week-end d'avant. Christophe n'aimait pas commander sur Internet. Peur qu'on l'arnaque. Petite victoire pour Nelly.
— On y va à pied.
— Six kilomètres aller, plus le retour avec les paquets ? Trois heures de marche sans même compter les courses ? Niet.
— Alors toi, tu prends le tram. Moi, je pars avant avec Lucky. On se rejoint à l'arrêt de tram. On fait les courses. Tu repars en tram, je rentre à pied. Contente ?
Et Lucky qui prend un air de triomphe. Gagné !
Pessac centre. Jolie petite ville autrefois de campagne et de vignes, aujourd'hui pleinement intégrée à la métropole. Une rafale de vent fit voler ses cheveux. Nelly se mit à l'abri derrière les distributeurs de billets et attendit l'arrivée de la rame.
Elle était furieuse. Contre Christophe, mais aussi contre elle-même. C'était quand même débile de se sentir en rivalité avec un chien. Elle soupira, et contre toute attente, sentit des larmes envahir son regard. Où étaient les princes des histoires de fées, ceux qui t'embarquaient sur un cheval blanc pour vivre dans un château tout blanc baigné de feux d'artifice ?
Son patron, de retour d'un voyage à Londres, lui avait offert une grenouille censée se transformer en prince. Une petite boîte en plastique transparent contenant une grenouille toute verte avec un air implorant. D'après les instructions sur l'emballage, il fallait remplir d'eau la boîte en plastique, puis regarder la magie s'opérer (la chimie, ne soyons pas naïves). Un petit prince apparaîtrait alors, et grandirait au cours des soixante-douze heures suivantes. Elle n'avait jamais réussi à le mettre sous le robinet. Quelque part, la grenouille lui convenait bien. Quand une sorcière transforme un prince en grenouille, c'est qu'elle a de bonnes raisons de le faire. Si seulement une sorcière pouvait s'occuper de Christophe ! Nelly le mettrait dans un aquarium et s'occuperait de vivre sa vie au lieu de lutter contre une chienne.
Les yeux jaunes du tram sortirent du gris, la rame s'arrêta devant elle, les portes s'ouvrirent dans un chuchotement, et elle monta dans la chaleur bleutée du dernier bijou bordelais. Nelly adorait le tram. Elle le prenait pour aller au travail, pour aller en ville, c'était une extension de chez elle, un endroit où elle se sentait en sécurité. Elle s'installa au fond, heureuse de se retrouver à l'abri du vent, et se prépara à profiter du spectacle des voyageurs.
Saige. Une jeune mère avec deux enfants aux yeux écarquillés devant les décorations multicolores. Arts et Métiers. Quatre étudiants chinois habillés en personnages de manga. Forum. Une dame âgée, les bras chargés de paquets. Saint-Nicolas, bien nommé. Deux adolescents avec des bonnets de père Noël. Un homme entre deux âges à l'imperméable élimé et au regard triste. Au seuil de sa conscience, Nelly élaborait une histoire pour chacun. Parfois gaie, parfois triste. L'homme, par exemple, avait perdu sa femme et sombré dans l'alcool. Il ne s'asseyait pas, regardait à l'extérieur avec une expression vide tandis qu'une main se glissait dans la poche de son imperméable.
Un pickpocket ? Trois jours avant Noël ?
Nelly essaya de voir qui, dans le petit groupe debout au centre du tram, avait pu vouloir voler quelqu'un d'aussi démuni. Deux dames tirées à quatre épingles. Un garçon en communication profonde avec sa console vidéo. Un homme en veste de jogging, l'oreille collée à son téléphone. Un autre coiffé d'un bonnet sombre, le menton engoncé dans un foulard épais. Nelly fronça les sourcils. Le type avait les yeux baissés, mais elle était certaine que c'était lui. Et pire, elle remarqua sa main s'approcher de la poche de veste du jeune homme au téléphone. Et pire encore, elle le connaissait. Pas l'homme au téléphone, le voleur !
S'il s'était agi d'un inconnu, elle aurait sans doute averti le conducteur du tram. Ils devaient avoir un protocole pour ce genre de situation. Mais le pickpocket n'était pas un inconnu. Le pickpocket était son patron. PDG de sa propre boîte ! Nelly n'en croyait pas ses yeux.
Elle savait, bien sûr, que voler pouvait être maladif. La cleptomanie. Et Lucie, du département export, lui avait bien dit que le patron venait de divorcer… mais elle ne pouvait pas le laisser faire. Elle se leva, s'approcha du petit groupe et se mit tout à côté de son directeur avant de chuchoter :
— Je vous ai vu. Arrêtez ça tout de suite. Remettez ce que vous avez pris.
Victoire. Les portes s'ouvrirent. L'homme à l'imperméable manœuvra pour descendre. Nelly leva un bras pour le retenir, mais ne put aller jusqu'au bout de son geste. Son patron lui tenait la main.
— Ce n'est pas ce que vous croyez.
— Je vous ai vu, chuchota-t-elle de nouveau. Vous lui avez fait les poches. Et à lui aussi.
Léger mouvement de tête en direction de l'homme au téléphone.
— Non. Nelly, je vous le promets. Je ne les ai pas volés. Au contraire. Regardez.
Geste vers l'arrêt, vers l'extérieur. Le tram redémarra. Dehors, l'homme à l'imperméable élimé regardait, éberlué, le billet de cinquante euros qu'il venait de sortir de sa poche. Nelly regarda son directeur.
— Je ne comprends pas.
Il haussa les épaules, un peu gêné.
— Vous ne connaissez pas le conte de Dickens ? L'esprit de Noël. J'essaie de ne pas devenir comme Ebenezer Scrooge. Si vous voulez, vous pouvez m'aider.
Nelly le fixa, incrédule.
— Vous donnez de l'argent à des inconnus ?
Il hocha la tête, lui glissa un billet dans la main.
— La femme assise là-bas. Allez-y. Dans son cabas.
Le tram s'approchait de l'arrêt suivant. Hôtel de Ville. Christophe serait là. Nelly s'approcha de la femme, plus toute jeune, à moitié endormie sur son cabas, et glissa le billet entre deux packs de lait. Le tram ralentissait. Stoppa. Les portes s'ouvrirent.
Nelly regarda Christophe qui regardait Lucky, puis son patron qui la regardait, elle. Qui souriait. Pas un sourire de victoire, juste de complicité. De lumière et de générosité. Qui lui proposait une autre solution. Qui lui demandait de faire un choix. Am stram gram, pique et pique et colégramme, bourre et bourre et ra-ta-tam. Elle lui retourna son sourire. D'accord, j'accepte. Les portes se refermèrent dans un chuchotement. Am stram tram. ✻



Stéphanie Benson est auteure, spécialisée dans le roman policier. Elle livre pour le Journal de La Cub une nouvelle inédite dont l'intrigue se déroule dans le tramway.

Vue du futur pont Jean-Jacques-Bosc depuis la rive gauche

››› CHANTIER





Une « table » sur la Garonne

LE PRESTIGIEUX « OFFICE FOR METROPOLITAN ARCHITECTURE » (OMA), AGENCE D'ARCHITECTURE FONDÉE PAR REM KOOLHAAS, A REMPORTÉ LE CONCOURS DU NOUVEAU PONT JEAN-JACQUES-BOSC AVEC UNE PROPOSITION AUDACIEUSE ET INÉDITE CONÇUE PAR CLÉMENT BLANCHET.

Le nouveau pont, provisoirement nommé Jean-Jacques-Bosc, sera le 8e de l'agglomération bordelaise, le 6e routier et il devrait entrer en fonction en 2018. Il reliera le quartier Saint-Jean-Belcier - Euratlantique, dans le prolongement du boulevard Jean-Jacques-Bosc, à la rive droite, aux plaines de Garonne dans le bas Floirac et à la future grande salle de spectacle. Ce pont urbain complètera ainsi, à l'opposé des boulevards, le rôle du pont Jacques-Chaban-Delmas en améliorant la circulation et en désengorgeant le centre. L'aménagement du quartier Euratlantique (bureaux, habitations, institutions culturelles, entreprises), l'arrivée de la LGV, l'aménagement des quais à l'entrée de Bordeaux et la volonté de développer la partie sud de la ville ont rendu nécessaire l'apparition de ce nouveau franchissement de la Garonne qui a été préparé de façon originale dès 2008.

Une charte de la concertation

La Communauté urbaine de Bordeaux a en effet choisi en 2008 de rédiger une charte de la concertation pour définir les règles d'une participation des associations, habitants et riverains à ce projet. La Cub s'y est engagée en mettant en place des réunions publiques, des ateliers thématiques, des outils de communication, un site Internet, un forum technique permanent, un arbitre indépendant… Il a ainsi été proposé début 2009 la seule idée d'un franchissement de la Garonne. Pont, tunnel, téléphérique ou encore navettes, toutes les solutions ont été envisagées. Cette concertation, qui devait définir les grands choix de l'ouvrage et de son rôle, a duré jusqu'en 2011. Comme le dit Christophe Beurois, médiateur environnement et animateur de cette démarche : « C'est très novateur d'un point de vue démocratique, on a été très au-delà des obligations. Les recommandations de la concertation ont été intégrées dans le cahier des charges pour le concours et deux citoyens ont été intégrés dans le jury du concours. Il n'y a que deux ou trois exemples comme ça de concertation en France ». Conclusions de cette concertation : un pont urbain avec un espace public multifonctionnel, une priorité donnée aux transports en commun et aux modes doux, une mise en valeur du fleuve et des berges, le maintien de la navigation fluviale… C'est sur cette base, avec un budget estimé à 110 millions d'euros pour le pont et ses deux raccordements rive droite et rive gauche, que le concours de conception a été lancé en juin 2011. Après deux ans de procédure, cinq équipes se sont retrouvées en lice, puis deux en septembre 2013 : l'équipe parisienne Dietmar Feichtinger Architectes (concepteurs de la passerelle Simone de Beauvoir et du nouvel ouvrage d'accès au Mont Saint-Michel) et celle qui a finalement été désignée comme lauréate en décembre, OMA Rem Koolhaas – Clément Blanchet Architectes, de Rotterdam (Pays-Bas), avec à sa tête Rem Koolhaas, prix Pritzker en 2000 et son associé Clément Blanchet, directeur de OMA France. Les travaux devraient démarrer en septembre 2016 pour une livraison de l'ouvrage à la fin de l'année 2018. Des axes de circulation provisoires sont prévus pour l'entrée et la sortie de Bordeaux durant l'opération.

Une simple révolution

L'équipe d'OMA a ainsi souhaité pour ce nouveau pont « revenir à l'essence des choses, une expression la plus simple, la moins chargée d'architecture et de technologie ». Soit une solution qu'elle qualifie elle-même de « presque primitive » : une surface plane de 44 mètres de large pour 545 mètres de long, une structure acier/béton supportée par neuf travées métalliques et huit piles. Une conception qui place la circulation automobile et les transports en commun d'un côté et un espace public de traversée et de déambulation pour piétons et vélos de 15 mètres de large de l'autre. Ce simple plan, que l'équipe qualifie également de « table », raccorde les deux rives en créant un nouvel espace public qui peut potentiellement devenir sur sa largeur complète le lieu de manifestations diverses.

La « révolution » dans cette vision d'un pont est à chercher dans les modèles qui ont inspiré l'équipe : la rambla de Barcelone, les Champs Élysées ou bien encore l'ancien pont Galata d'Istanbul. Le sol de ce pont sera en béton bitumineux avec liant végétal et la lumière sera traitée par des balisages au sol et des sources lumineuses basses pour éviter les mâts. Pour l'arrivée côté rive droite, OMA a imaginé une forêt de peupliers et, rive gauche, des espaces de parcs avec bosquets qui privilégieront la végétation spécifique des milieux humides. Si, dans sa construction, ce pont est moins complexe que le pont Jacques-Chaban-Delmas qui comprend une machinerie hors-norme, il fera 100 mètres de plus (la largeur de la Garonne est ici supérieure à celle du côté Bacalan-Bastide) et devra faire face aux mêmes difficultés dont, par exemple, la force du courant. Véritable prolongement d'un territoire plus que franchissement, ce nouveau pont devrait jouer pleinement son rôle dans la dynamisation, sur chaque rive, de ce secteur de l'agglomération.

www.lacub.fr/pont-jean-jacques-bosc

L'équipe OMA Rem Koolhaas – Clément Blanchet Architectes

> Ingénierie : WSP Finland (Helsinki-Finlande), EGIS
> Paysagiste : MDP-Michel Desvigne (Paris)
> Concepteur lumières : Agences Lumières Studio-on Switch (Paris)

Ligne A : une balade entre espace et temps

PREMIÈRE INAUGURÉE, LA LIGNE A DU TRAMWAY FÊTE SES 10 ANS CET HIVER. UNE BALADE GUIDÉE SOULIGNE LES POINTS D'INTÉRÊT D'UN PARCOURS QUOTIDIEN OÙ L'ORDINAIRE RÉVÈLE LA RICHESSE DE L'AGGLOMÉRATION ET DE SON HISTOIRE.

Elle relie aujourd'hui le centre de Mérignac à Floirac-Dravemont, d'un côté, et La Gardette-Bassens-Carbon-Blanc, de l'autre. Inaugurée en décembre 2003 entre Mériadeck et les Lauriers, rive droite, la ligne A du tramway convoie tous les jours des dizaines de milliers de passagers dont la plupart ne remarquent plus vraiment le paysage qui défile. Et pourtant… D'un côté à l'autre de la Garonne, des quartiers historiques de la ville centre aux communes du bout de la ligne, ledit paysage a des choses à dire. L'association de valorisation du patrimoine et du paysage Pétronille a concocté, en partenariat avec La Cub, une balade accompagnée dans le tram. Objectif? Révéler les points d'intérêt de ce patrimoine ordinaire. « Ce projet, explique l'historien Laurent Péradon, nous a conduits à inverser un peu la logique des sorties ou des visites que nous concevons d'habitude. Le plus souvent, on regarde un plan ou une carte, on identifie des points patrimoniaux, urbanistiques, architecturaux ou historiques intéressants, et on se rend d'un site à l'autre. Ici, le tracé est contraint : il n'a pas été conçu pour révéler le patrimoine ou les originalités urbaines de La Cub. À nous, dès lors, de mettre l'accent sur des éléments qui ne sont pas ordinairement révélés. Cette contrainte nous oblige à porter le regard sur des choses qu'on ne remarque pas forcément. Le parcours de ce tram n'est pas touristique. Il est emprunté pour aller au travail, à l'école. La banalité du paysage qui défile à travers les vitres fait qu'à force d'être regardé, il n'est plus vu. »

Valoriser un patrimoine ordinaire.

Or les 20,6 km et les 41 stations de la ligne offrent un matériau riche d'interprétation. Cela commence à la station Lagardette par *Les Fées* d'Antoine Dorotte, œuvre d'art de la commande publique artistique autour du tramway menée par La Cub. Ensuite, bien sûr, les cités, par les cités de la rive droite, à Lormont : Carriet, née sur la base d'une petite cité-jardin, la cité Genicart, celle du Bois Fleuri. On se rappelle un passé où tous ces grands domaines des Hauts de Garonne étaient des maisons de maître avec des terrains autour, qui ont été progressivement grignotés avec la densification des années 1960 à 1980. On voit, en progressant, comment Bordeaux s'est développé sur la rive droite en récupérant une partie de Cenon ; on longe la ZAC de Bastide Niel qui incarne l'un des grands projets en cours et l'histoire immédiate. On (re)découvre le *Lion Bleu* de Xavier Veilhan place Stalingrad. En traversant la Garonne, on s'intéresse évidemment à la grande question bordelaise du franchissement du fleuve. La Porte de Bourgogne montre quant à elle comment on monumentalise l'entrée de la ville. L'accès au centre historique par le cours Alsace-Lorraine permet de revenir sur les remparts de la cité, de rappeler que ces grands cours correspondaient jadis aux frontières entre la ville et la campagne. Entre Hôtel de Ville et Palais de Justice, on prend la mesure de la centralisation des pouvoirs religieux, judiciaires et politiques dans le cœur de l'agglomération. Et puis Mériadeck, qui apparaît sous l'angle exemplaire d'une architecture coup de poing qui interroge la modernité dans l'urbanisme et l'utopie urbaine. La traversée des boulevards illustre une nouvelle étape, se souvenant des délimitations entre ville, faubourg et banlieue. La fontaine d'Arlac, enfin, et la Maison Carrée, sa voisine, témoignent de ce qu'était la vie à la campagne au XVIIIe siècle. Le paysage familier d'un tram pris quotidiennement apparaît sous un jour qu'on ne connaissait pas jusque-là.




Les Fées à Lagardette



à Lormont



Buttinière



avenue Thiers



Le Lion Bleu à Stalingrad



sur le Pont de pierre



Porte de Bourgogne



Hôtel de Ville



Palais de Justice



Mériadeck



Fontaine d'Arlac

Qui ? Quand ? Comment ? Où ?

La Cub en partenariat avec l'association Pétronille vous propose gratuitement une balade anniversaire de la ligne A les **samedis 15 et 22 février de 10h à 12h. Inscriptions à partir du 3 février 10h au 05 56 99 75 11** (places limitées à 25 personnes).

La Gardette-Bassens-Carbon-Blanc – **Carriet** – Mairie de Lormont – Lauriers – **Bois Fleuri** – Gravières – Iris – Buttinière – **Carnot – Mairie de Cenon** – Cenon Gare – Jean Jaurès – Galin – Thiers – Benauge – Jardin botanique – **Stalingrad** – **Porte de Bourgogne** – Place du Palais – Sainte-Catherine – **Hôtel de Ville** – **Palais de Justice** – **Mériadeck** – Saint-Bruno – Hôtel de Région – Hôtel de Police – Gaviniès – Stade Chaban-Delmas – Hôpital Pellegrin – Saint-Augustin – François Mitterrand – Peychotte – **Fontaine d'Arlac** – Alfred de Vigny – Pierre Mendès-France – Quatre Chemins – Lycées de Mérignac – Mérignac Centre

Le festival de la Bande dessinée **Bulles en Hauts de Garonne**, manifestation itinérante portée par cinq communes, se déroulera pour sa 13e édition à

Bassens

du 28 au 30 mars à l'Espace Garonne. Le vendredi 28 mars, la manifestation ouvrira ses portes aux établissements scolaires. Samedi 29 et dimanche 30, le public pourra investir les lieux de 10h à 19h : expositions, spectacles, concerts, initiations, échanges et découvertes pour petits et grands.

Infos : Association "Passage à l'Art" : 05 47 50 02 85
www.ville-bassens.fr

Expositions, musiques, rencontres, le Rocher de Palmer multiplie les événements culturels et artistiques. Le 27 avril 2014, à 13h30 se déroulera sur la scène de

Cenon

la **« Mix'up battle »** : des équipes de deux danseurs de la scène internationale hip-hop s'affrontent devant un jury de professionnels. La Compagnie Associés Crew, fondée en 2006, est à l'origine de la rencontre : de couleur hip-hop, elle défend le mélange des styles, le partage et l'échange des savoirs. Entrée 5 €.

Infos : Associés Crew, Babacar Cissé : 06 16 62 64 63
www.ville-cenon.fr

Bruges

étend son offre culturelle en équipant l'Espace Treulon d'écran et projecteur haute définition. Ce cinéma gratuit, au rythme d'une séance par mois, proposera différentes formules sous le signe de la convivialité. Ainsi le 4 février, projection du film **« Tu seras mon fils »** suivie d'une dégustation de vin ; le 2 mars, projection de **« The Artist »**, suivie d'une dégustation de thé ; le 1er avril, projection du documentaire **« Pollen »**, suivi d'une dégustation de miel.

Infos : 05 56 16 77 00 / www.mairie-bruges.fr

Ambarès-et-Lagrave

propose un week-end spécial sur la danse en février 2014 en collaboration avec la Cie des Associés Crew / NY Possee. Le vendredi 7 février assistez au spectacle de **« Amerikkkan Dream »**, sur les traces de la lutte pour l'égalité des droits de la communauté afro-américaine aux États-Unis. Le samedi 8 février, en collaboration avec la Casa Musicale de Perpignan et de nombreux autres partenaires, une soirée Disco Dancefloor est proposée.

Infos : Stéphane BLANCHON : 05.56.77.36.23 / 06.89.59.37.56
www.ville-ambaresetlagrave.fr

Bouliac

expose **Brigitte Tarrats**, artiste bordelaise, dont les œuvres naviguent du paysage à l'abstraction. Énergie, lumière, trace éphémère des impressions visuelles constituent la trame de sa démarche picturale. L'exposition « L'image dans les nuées » a lieu au Centre culturel François Mauriac du 7 au 10 février. Vernissage prévu le 7 février à 19h30. L'entrée est libre.

Infos : www.ville-bouliac.fr

Depuis trois ans, la municipalité accompagnée par plusieurs associations et de nombreux bénévoles renouvelle le Carnaval

d'**Ambès**.

Cette année, il se déroulera le samedi 22 mars sous le thème du « Soleil ». Après un repas auberge espagnole sur la place du marché, grand défilé dans la ville conduit par des musiciens et des percussionnistes. Pour clore la journée un repas spectacle sera animé par les associations ambésiennes : la Clef des chants, Parole et Musique et les Cloches de la Presqu'île.

Infos : www.mairie-ambes.fr

Gradignan

propose avec la **Cinquième Saison** cinq spectacles allant du cirque au théâtre en passant par le chant ou la danse, programmés dans des lieux insolites de la ville du 1er au 4 mai. L'accessibilité est le maître mot de cette manifestation : spectacles pour tous, petits et grands, et tarifs avantageux. La Compagnie Carabosse a notamment été invitée pour embraser le Théâtre des Quatre Saisons avec des installations de feu, vendredi 2 mai 2014 à 21h30 (spectacle gratuit).

Infos : www.t4saisons.com / 05 56 89 98 23
www.ville-gradignan.fr

La Maison ECO (Écologique, Citoyenne et Ouverte)

d'**Artigues-près-Bordeaux**

consacre le premier trimestre 2014 à la thématique de la ressource en eau. Plusieurs ateliers et actions de sensibilisation sont proposés en partenariat avec le Conseil général de la Gironde. Ce centre de ressources, d'information et de sensibilisation au développement durable et à l'écocitoyenneté est un lieu d'expositions, de vie et d'échanges accessibles à tous.

Infos : 05 56 38 50 50 / www.artigues-pres-bordeaux.fr

Floirac

Au sein du Domaine de la Burthe, immense terrain de jeux et de découvertes, le refuge périurbain **"La belle étoile"**, reviendra au mois de mai se nicher au cœur de la forêt. Réservez vite pour passer la nuit au cœur de ce parc de 70 hectares situé à l'extrémité sud du Parc des Coteaux, à Floirac. Les plus sportifs pourront s'exercer en empruntant un parcours spécifiquement aménagé sur 2 300 mètres.

Infos au 05 57 80 97 77 ou www.ville-floirac33.fr

Une communauté d'intérêt artistique autour du cirque permet à la Ville de

Bègles

de recevoir **Le spectacle Matamore**, du 2 au 15 mars à l'Esplanade des Terres Neuves. Le Cirque Trottola et le Petit théâtre Baraque sont ainsi réunis pour revisiter l'univers forain. Sous un chapiteau transformé en arène, cinq clowns nous transportent dans un voyage onirique pour une création-fusion originale.

Infos : www.mairie-begles.fr/culture / 05 56 49 95 95
À partir de 10 ans.

Les nouvelles salles du **musée d'Aquitaine** de

Bordeaux

consacrées au XIXe siècle ouvrent au public à la fin du mois de février. Ce nouvel itinéraire permanent propose trois espaces : le premier est consacré aux transformations du port, le deuxième traite du négoce bordelais (morue, rhum, produits aquitains…) et de l'intensification des échanges avec les colonies, le troisième montre les effets de ce développement sur la ville et ses habitants : révolution des transports, goût pour l'orientalisme, importants travaux d'urbanisme…

Infos : http://www.musee-aquitaine-bordeaux.fr

Oyez, oyez, braves gens, plongez dans le **Village Médiéval**

d'**Eysines**

le samedi 17 mai ! Chevaliers, princesses et fous du roi vous attendent au domaine du Pinsan pour revivre le Moyen-Âge et l'époque des légendaires héros. Vous pourrez vous essayer au tissage sur jonc, à la calligraphie ou suivre un entraînement de chevalier. Sur les stands, vous attendent musique et danse de l'époque, fabliaux médiévaux, contes et légendes etc. Une grande exposition retrace également les inventions de l'époque et présente l'architecture des châteaux.

www.eysines.fr

Chaque année, le **Printemps de la jeunesse** permet aux jeunes d'échanger et de se rassembler. Le mercredi 2 avril, le parc de Fongravey propose cinéma, ateliers, concerts, spectacles, espace ressources. Pensé par les jeunes de la commune, la Ville de

Blanquefort

et les partenaires, ce festival s'organise autour des mots d'ordre : "s'informer, s'exprimer et transmettre".

Infos : www.ville-blanquefort.fr

Le Jeune Ballet d'Aquitaine s'installe au Centre culturel Favols de

Carbon-Blanc

les 7, 8 et 9 mars pour présenter une création spectacle et animer des masters classes avec les sections danse de l'Association Socio-Culturelle Jacques Brel et du Club Athlétique (CACBO). Créé en 1984 et situé à Bruges, le Jeune Ballet d'Aquitaine est un centre de formation et de perfectionnement dans les différents styles de danse. Il aide les jeunes artistes à entrer dans la vie professionnelle.

Infos : http://jeuneballetdaquitaine.com/JBA/Accueil.html / www.carbon-blanc.fr

« La suite de l'actualité des communes de La Cub dans le prochain numéro.

culture & loisirs

T.REX

Cap Sciences
Jusqu'au 4 janvier 2015

Le T.REX ou le Tyrannosaurus rex, a été découvert il y a plus d'un siècle. Venez vous confronter aux dinosaures animés grandeur nature ! Imaginez-vous des dizaines de millions d'années plus tôt, et collectez des indices pour prendre part aux débats des scientifiques.

> Tout public à partir de 5 ans

www.cap-sciences.net
05 56 01 07 07



Homo Mobilus

Cap Sciences
Jusqu'au 27 avril 2014

Le réseau mobile a profondément bouleversé notre quotidien. Véritables couteaux suisses numériques, nos portables nous apportent bien d'autres services au-delà de la téléphonie. Comment toutes ces données transitent-elles ? Qui fait fonctionner ce réseau ?

> Tout public à partir de 11 ans

www.cap-sciences.net
05 56 01 07 07

Bulles en hauts de Garonne

29 et 30 mars 2014

La 13e édition du festival de bande dessinée sur la rive droite se tiendra à l'Espace Garonne de Bassens. Une cinquantaine d'auteurs sont attendus. Contes et concerts dessinés, tables rondes et démonstrations de palette graphique compléteront le programme du festival.

> gratuit

www.bd-bulles-garonne.fr

Rencontres du cinéma latino-américain

Pessac, cinéma Jean Eustache, du 18 au 24 mars 2014

Une programmation inédite pour cette 31e édition : des séances spéciales, des hommages et également de la musique, des expositions, de la littérature, des découvertes gastronomiques…

> séances tout public

www.fal33.org

La classe ouvrière c'est pas du cinéma

Bordeaux – cinéma Utopia, du 11 au 16 février 2014

Les 11e Rencontres « La classe ouvrière c'est pas du cinéma » auront lieu du mardi 11 au dimanche 16 février 2014. Résistant, japonais, nucléaire, sportif, impérial, rural, coopératif, brésilien, urbain, anglais. On y appréciera des réalisations de Guédiguian et des scénarii signés Jorge Semprun. Rencontres, projections-débats, conférence.

espaces.marxbx@gmail.com
espace.marx-bx-cine.oberblog.com

Escale du livre

Bordeaux quartier Sainte-Croix – 4, 5, 6 avril 2014

Explorant les nouvelles formes artistiques et les croisements de disciplines, une quinzaine de lieux se livre « aux rencontres improbables », fil rouge de la 10e édition du festival des arts de la scène sous la conduite d'Hamid Ben Mahi.

www.escaledulivre.com

LES DÉRIVÉS DE LA PHOTOGRAPHIE
CENTRE D'ART IMAGE/IMATGE
LES ARTS AU MUR ARTOTHÈQUE
FRAC AQUITAINE
23 01 — 03 05 14

Les dérivés de la photographie

Artothèque Pessac – FRAC aquitaine, du 22 janvier au 3 mai 2014

Plusieurs expositions sont réunies et mettent conjointement en évidence une condition photographique de l'art contemporain : photomontages, installations, sculptures, peintures, sérigraphies… sont à découvrir à l'artothèque de Pessac et au Frac Aquitaine. Entrée libre.

> Tout public

www.lesartsaumur.com

Carnaval des deux rives

Le 1er mars 2014

Après l'Afrique du Sud en 2013, destination la Chine en 2014.

> gratuit

www.carnavaldesdeuxrives.wordpress.com

salon

Salon Aquitec

6, 7 et 8 février 2014

Rendez-vous annuel de la formation, orientation et reconversion professionnelles.

www.aquitec.com

sport

Jumping de Bordeaux

Parc des expositions de Bordeaux 7, 8, 9 février 2014

Le jumping allie performances sportives, spectacles et expositions.

www.jumping-bordeaux.com

Championnats d'athlétisme de France

Les 22 et 23 février 2014

Les championnats d'athlétisme de France élite en salle se déroulent au vélodrome de Bordeaux-Lac. Compétition de haut niveau, ils réuniront près de 350 athlètes parmi les meilleurs Français.

www.athle.fr

Journée mondiale des zones humides

2 février 2014

À l'occasion de la Journée mondiale des zones humides 2014, placée sous le thème « Zones humides et agriculture, cultivons le partenariat », participez aux animations, balades et rencontres proposées sur La Cub les 1er et 2 février 2014.
Tout le programme sur : www.zones-humides.eaufrance.fr

Le Journal de La Cub – Ce périodique d'information est publié par la Communauté urbaine de Bordeaux – Esplanade Charles-de-Gaulle – 33076 Bordeaux Cedex – www.lacub.fr
Directeur de la publication : Bruno Faréniaux / Comité éditorial : Anaïs Baraké, Julie Clamens, Yasmine Darmante, Hélène Fribourg, Catherine Michel, Damien Mouchague, Franck Tallon / Rédactrices en chef : Julie Clamens, Hélène Fribourg / Rédacteurs : Carine Arribeux, Frédéric Autechaud, Anaïs Baraké, Julie Clamens, Christophe Dabitch, Florence Louis / Direction artistique : Franck Tallon / Design graphique : Franck Tallon, Nicolas Etienne, Clément Fédou / Impression : Imprim» 33, imprimé sur papier recyclé à 390 000 exemplaires.
Dépôt légal à parution, parution janvier 2014. N°ISSN : 1779-4889.

transports

Actualités

> Un nouveau modèle unique a rejoint la collection des VCub, vélos en libre service de La Cub. Aux côtés du « Blackone », ou du « Panorama », le dernier né de la collection est le « spécial 10 ans » à l'occasion des 10 ans du tramway le 21 décembre dernier.
www.facebook.com/VeloCub

Annuaire

> Connaître le trafic sur le pont Jacques-Chaban-Delmas ainsi que sur l'ensemble de l'agglomération bordelaise
www.circulation.lacub.fr
ou version mobile **m.circulation.lacub.fr**

> Tbc (Tram et bus de La Cub), abonnements (réseau Tbc, VCub, Ter Modalis…), horaires de passages, calcul des itinéraires…
www.infotbc.com ou **05 57 57 88 88**

> VCub et VCub+, le vélo en libre-service de La Cub : géolocalisation des stations, disponibilité des vélos…
www.vcub.fr
ou **09 69 39 03 03** (Numéro Cristal non surtaxé)

> BatCub, le bateau de La Cub : 2 navettes fluviales desservent 4 escales en connexion avec le réseau Tbc.
www.batcub.fr

> Suivre l'avancée du tramway
Consultez en direct les zones de travaux, les déviations de circulation… visualiser en 3D les futures extensions, contacter vos médiateurs présents sur le terrain :
www.tramway.lacub.fr

assistez au Conseil

Prochaine date : **vendredi 14 février** à 9h30 – salle du Conseil, esplanade Charles-de-Gaulle, Bordeaux.
Il n'y aura pas de séance du Conseil au mois de mars en raison des élections municipales qui se déroulent les 23 et 30 mars 2014.
www.lacub.fr/seance-du-conseil

donnez votre avis

Pour nous faire part de vos remarques, écrivez-nous :

> par mail : lejournaldelacub@cu-bordeaux.fr

> par courrier :
Le Journal de La Cub
Esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex

participez !

Exprimez-vous sur les grands projets de l'agglomération

Actuellement :

> Vieux Lormont
La mise à l'étude de la révision de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) du vieux Lormont en Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) est soumise à la concertation.
www.participation/lacub.fr
rubrique « Projets locaux »

> Gradignan
Le 19 décembre, des pièces complémentaires ont été versées au dossier de la concertation sur l'aménagement des espaces publics emblématiques du centre-ville de Gradignan.
www.participation/lacub.fr
rubrique « Projets locaux »

> Les projets d'aménagement dans vos quartiers : voir rubrique « Projets locaux » sur le site internet **www.participation.lacub.fr**

> RLPi (Réglement local de publicité intercommunal)
Consultez le dossier et faites part de votre avis sur le site internet
www.participation.lacub.fr

INFO
Retrouvez toutes les informations des médiathèques et bibliothèques de l'agglomération bordelaise sur un site unique :
mediatheques.lacub.fr

contactez La Cub

Standard : 05 56 99 84 84
Esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux Cedex
www.lacub.fr
version mobile : m.lacub.fr
Ouvert de 8h30 à 17h

> Posez vos questions, commandez une publication ou déposez une candidature spontanée :
www.lacub.fr/la-cub-vous-repond

> Trouvez des informations sur l'éducation au développement durable, participer au programme déployé par La Cub pour les écoles :
www.juniorsdudd.lacub.fr

> Marchés publics :
marchespublics@cu-bordeaux.fr

> Aides aux associations : les dossiers de demande d'aide sont à télécharger sur
www.lacub.fr/vie-democratique/aides-aux-associations

informez-vous

Le Journal de La Cub est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de l'agglomération et auprès des mairies. Si vous ne le recevez pas, appelez le 05 56 93 65 97 ou écrivez à lejournaldelacub@cu-bordeaux.fr

Suivez l'actualité de La Cub sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Pinterest…).
www.lacub.fr/la-cub-en-reseau

Abonnez-vous aux newsletters de La Cub :
> infocub, la lettre d'information bimensuelle
> infocirculation
www.lacub.fr/lettres-electroniques

Erratum

Dans le dernier numéro du Journal de La Cub, une erreur s'est glissée dans l'article sur la piscine de Bègles. Les architectes de sa réhabilitation sont Patrick Bouchain et Nicole Concordet.

Place d'expression des groupes politiques du conseil communautaire.

Groupe Communauté d'Avenir

Co-gérer pour construire notre agglomération de demain

De la nouveauté, en sera-t-il vraiment question aux prochaines élections municipales?
Certes, le bulletin de vote en sera empreint dans la mesure où figurera d'un côté la liste des candidats à la mairie et de l'autre ceux de l'intercommunalité. Ainsi, au soir des résultats municipaux, nos concitoyens connaîtront leurs conseillers communautaires. La nouveauté s'arrête là. Il n'est pas encore question de suffrage universel direct pour leur désignation. Nos communes ne se transforment pas en simples arrondissements d'une super métropole. La prééminence du maire est réaffirmée.
Fort de sa légitimité issue du suffrage universel, aucun maire ne saurait être mis devant le fait accompli d'une décision prise au niveau communautaire sans avoir été consulté et avoir donné son accord.
Pour Communauté d'Avenir, qui mieux que le maire peut incarner la proximité dont a besoin chacun de nos concitoyens. Il est l'élu qui connaît le mieux son territoire, ses habitants, et par conséquent le plus apte à répondre aux attentes et aux besoins de sa population. Une action enclenchée au niveau municipal sera la garantie d'une meilleure réactivité et d'une efficacité accrue. Agir au plus près de nos concitoyens reste l'une de nos priorités, au même titre que La Cub doit être au service de l'ensemble des communes et non au service exclusif d'une majorité politique.
La cogestion, principe de fonctionnement essentiel, doit perdurer. Sans cette exigence, des projets d'envergure, tel que celui du tramway sous la présidence d'Alain Juppé, n'aurait pu voir le jour. Le développement de notre territoire l'exige.
Aussi, Communauté d'Avenir s'engage à rechercher, au lendemain résultats municipaux, les conditions d'un nouvel accord de coopération entre les différentes formations politiques pour la prochaine mandature, et ce afin qu'aucun territoire ne soit oublié et que chaque commune bénéficie équitablement de l'action de la CUB.
www.communautedavenir.fr

Groupe Socialistes et apparentés

En mars, La Cub prend rendez-vous avec les citoyens

Les 23 et 30 mars 2014, les électeurs désigneront leurs conseillers municipaux, mais aussi leurs conseillers communautaires. Sur un même bulletin, le citoyen trouvera deux listes : l'une concernant sa ville, l'autre la Communauté urbaine. C'est la grande nouveauté du prochain scrutin. Elle marque une avancée dans la démocratisation de ces grandes machines trop anonymes que constituent les intercommunalités.
La raison de cette réforme est simple. Les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) gèrent des budgets considérables à l'échelle des territoires. Il est donc important que les citoyens désignent leurs représentants de la manière la plus transparente possible. La Cub, pour s'en tenir à l'agglomération bordelaise, est devenue le premier investisseur local avec un budget annuel de 1,3 milliard d'euros. Dès lors, ses choix nécessitent une légitimité qui ne peut naître que des urnes.
Vincent Feltesse a récemment proposé une désignation au suffrage universel direct d'une partie des futurs conseillers communautaires. Il a été entendu puisque lors des prochaines élections de 2020, une part des élus communautaires sera directement choisie par les citoyens (deux bulletins distincts). Le gouvernement s'est engagé à déposer prochainement un texte précisant les modalités de cette future élection.
Mais déjà, dès le soir du 30 mars, nous connaîtrons la composition exacte du Conseil de Cub là où auparavant, nous devions attendre plusieurs jours ou semaines la désignation des élus communautaires par les conseils municipaux.
Autre changement majeur, au 1er janvier 2015, La Cub deviendra officiellement l'une des treize métropoles françaises. Avec ce nouveau statut, elle disposera de compétences supplémentaires pour développer l'agglomération et assister les communes dans leurs politiques de proximité.
Incontestablement, notre collectivité est sur la bonne voie : celle de la transparence démocratique et de l'efficacité de l'action publique. Alors que le mandat actuel s'achève, la majorité socialiste se félicite d'avoir soutenu et préparé cette évolution positive.

PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES

Groupe Communistes et Républicains

Le nom de votre élu à La Cub directement inscrit sur le bulletin de vote des prochaines élections municipales. C'est un détail et qui penserait à s'en plaindre? Avec un budget colossal (1,3 milliard en 2013) et des compétences qui touchent à nos vies quotidiennes (transports, eau, déchets, voirie, logement…), les décisions qui se prennent à la CUB sont tout sauf secondaires. Qui pourrait donc se plaindre qu'on cherche, en les identifiant sur le bulletin de vote, à donner plus de légitimité aux élus de la communauté urbaine?
Sauf… sauf si on cherche un peu plus loin. Car ce changement en cache d'autres. A-t-on dit par exemple aux citoyennes et aux citoyens de La Cub que les élus qui les représenteront au niveau de l'agglomération seront moins nombreux qu'auparavant? Moins d'élus issus de nos communes pour nous représenter à La Cub vous l'a-t-on dit? A-t-on dit que ce que l'on appelle maintenant la «métropolisation» est une très ancienne revendication des instances européennes et, derrière elles, de ceux qui pensent qu'il faut toujours dépenser moins pour les services publics et laisser «libres» les grands groupes de la finances? Vous a-t-on dit enfin votre commune pourra être sanctionnée financièrement si elle refuse de transférer des compétences et des personnels vers la Métropole?
La métropole, les élus communistes ne sont pas contre à priori. Mais pourquoi devrait-elle se faire au détriment des élus de proximité? En fait, sous prétexte de lutter contre le «mille-feuille» administratif, la loi dite de «décentralisation» va rajouter une couche, plus éloignée des citoyens. Or la crise sociale, économique, écologique et politique actuelle devrait appeler à réfléchir plus, beaucoup plus de démocratie, à tous les étages de la République. Cette crise appelle de nouveaux pouvoirs, non pas pour des super-maires de super-métropoles; des nouveaux pouvoirs d'intervention pour les citoyens dans leurs quartiers, pour les travailleurs dans leurs entreprises, pour les étudiants dans leurs universités…
La crise c'est eux, la solution, c'est nous!

Groupe Europe Écologie – Les Verts

Démocratie locale : un goût d'inachevé

Malgré un budget d'1,3 milliard d'euros, des compétences clés pour la vie quotidienne des habitants (transports, déchets, eau, urbanisme, développement économique, etc.) et la capacité de lever l'impôt, La Cub, comme les autres intercommunalités, demeure encore aujourd'hui marquée par un vice démocratique originel, les membres de son assemblée étant désignés dans un deuxième temps au sein des conseils municipaux une fois élus.
Tandis que La Cub fête cette année ses 45 bougies, les nouvelles modalités de vote prévues pour 2014 permettront de jouer la transparence sur les noms des heureux élus qui siégeront à La Cub et d'instaurer la parité au sein de l'assemblée communautaire (ce qui en soi est déjà une petite révolution!). Mais cela constitue une avancée bien timide au regard de l'ambition démocratique qui doit accompagner le renforcement des compétences de l'agglomération.
Les écologistes ont toujours été convaincus que l'intercommunalité, porteuse de projets structurants pour le territoire, doit reposer sur une élection au suffrage universel direct de ses conseillers pour éviter la dilution du débat sur le projet communautaire dans des considérations communales.
Si les communes constituent un échelon fondamental de la démocratie locale et des services publics de proximité, la Communauté urbaine a vocation à voir ses compétences renforcées pour être en phase avec le territoire de vie des habitants (dont la vie, le travail et les divertissements ne s'arrêtent pas aux frontières de leurs communes) et permettre une meilleure mutualisation des grands équipements notamment.
Les électeurs doivent donc pouvoir débattre tous les 6 ans du projet politique qu'ils souhaitent voir mis en œuvre dans leur agglomération. Une fenêtre est entrouverte avec l'éventualité d'une élection au suffrage universel direct à partir de 2020. À défaut de la révolution démocratique tant espérée dès 2014, les écologistes placeront les enjeux communautaires au cœur de leur projet politique pour le prochain mandat.


La communauté urbaine de Bordeaux
vous souhaite une excellente année 2014
www.lesvoeuxdelacub.fr
COMMUNAUTÉ
URBAINE DE BORDEAUX
LACUB
www.lacub.fr